



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/05/20, concernant le report de l'élection des membres du Bureau.

Etant donné la situation sanitaire actuelle due au COVID-19, l'assemblée est exceptionnellement tenue par visio-conférence entre les membres du bureau.

Conformément aux statuts, le 18/05/2020 à 18h, s'est réunie l'assemblée générale de l'association Crypto Lyon. Étaient présents: Aurore Galves Orjol, en qualité de présidente de séance et Quentin Vaudaine, en qualité de secrétaire de séance.

Sont aussi présents Jimmy Chambrade, Bruce Delorme et Emmanuel Vallon en tant que membres fondateurs.

La présidente constate que les membres sont présents, le nombre total de voix est ainsi de 5. Madame la présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant:

Le report de l'assemblée générale concernant l'élection des membres du Bureau. Cette assemblée devait se tenir le 25/03/2020. Compte tenu de l'état de confinement en date du 25/03/2020 la séance n'a pu être tenue. **Il a été décidé aujourd'hui que cette assemblée serait repoussée au mois de septembre 2020 à une date qu'il reste à définir.**

Par ailleurs, les membres qui étaient à jour de cotisation en date du 25/03/20 et qui ne le seraient plus en septembre pourront tout de même participer à l'assemblée et donner leur voix.

Cette résolution est adoptée à 5 voix sur 5.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la



parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Aurore Galves Orjol

Aurore GALVES --ORJOL

Présidente

Quentin Vaudaine

Secrétaire

Feuille de présence de l'assemblée générale du 18/05/2020

Aurore Galves Orjol

Aurore GALVES --ORJOL

Jimmy Chambrade

Emmanuel Vallon

Quentin Vaudaine

Bruce Delorme